La politique linguistique de la Francophonie et la problématique de l'anglais

Julien KILANGA MUSINDE
julien.kilanga@univ-angers.fr
Université d'Angers (France)

Abstract: Linguistic diversity is one of the fundamental principles of Francophonie; it allows the strengthening of the role of the French language as a means of communication for the world's nations. The English language is one of French language's partners worldwide. In the current international context, the Francophonie recognizes the need for an active, yet cautious partnership with English and other languages of the world, but at the same time is aware that, in order for the French language to consolidate its position on the international scene, well-thought long-term strategies are necessary to further assure a certain status and a certain influence of French in relation to English.

Keywords: language policy, Francophonie, English.

Plusieurs questions transparaissent derrière celle fondamentale qui consiste à s'interroger sur « La politique linguistique de la Francophonie et la problématique de l'anglais ». Parmi ces questions, celles qui interpellent au plus haut point ma triple conscience historique d'acteur qui a eu à un moment de son parcours la charge, à l'Organisation internationale de la Francophonie, de gérer la question de la langue française dans ses rapportS avec les autres langues notamment l'anglais, de linguiste et de sociolinguiste dont les recherches et les enseignements ont porté sur la question pendant plusieurs années et d'enseignant de didactique du français langue étrangère soucieux de saisir les méandres du destin des rapports du français avec les autres langues de l'espace francophone. L'on peut dès lors comprendre aisément mon intérêt pour la problématique de la politique linguistique de la Francophonie face à la problématique de l'anglais.

BDD-A25064 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:06:27 UTC)

Dans un monde mondialisé, les langues jouent un rôle de plus en plus important. Six mille langues sont parlées aujourd'hui. La mondialisation des marchés conduit à l'aplatissement de toutes les langues vers l'anglais.

Le modèle gravitationnel préconisé par Louis Jean Calvet[1] présente l'organisation mondiale des rapports entre les langues : « Le pivot du système mondial est l'anglais, langue hypercentrale. Autour de cette langue hypercentrale gravitent une dizaine de langues supercentrales (dont la langue française) autour desquelles gravitent cent à deux cents langues centrales qui sont à leur tour le pivot de la gravitation de quatre à cinq mille langues périphériques ». Ce modèle a pour fonction de rendre compte du versant linguistique de la mondialisation La mondialisation implique-t-elle à terme l'utilisation d'une seule langue, la disparition de toutes les autres langues ou de la majorité d'entre elles ? Cette interrogation s'inscrit dans le cadre d'une opposition à la mondialisation linguistique et d'une défense des langues minoritaires notamment la langue française face à l'anglais.

Pour répondre à ce questionnement, j'ai organisé mon propos en deux points :

- La politique linguistique de la Francophonie ;
- La problématique de l'anglais dans ses rapports avec la langue française dans le monde.

1. La politique linguistique de la Francophonie

La langue française constitue le lien fondateur de la Francophonie à laquelle appartiennent quatre-vingts pays du monde répartis sur les cinq continents.

– La coexistence de la langue française et les autres langues de son espace est une donnée objective de l'histoire.

– La politique linguistique francophone fondée sur le multilinguisme reçu comme une source d'enrichissement, de convivialité et de promotion fait prévaloir *la notion de langues partenaires* qui coexistent avec la langue française avec laquelle sont aménagées les relations de complémentarité et de coopération fonctionnelle.

A. Trois constantes

• La rupture avec la conception qui faisait du français le centre de tout en Francophonie.

• L'association du français et les autres langues devient un impératif majeur à organiser mettant ainsi en exergue la nécessité du multilinguisme.

• Comment promouvoir le multilinguisme tout en consolidant la Francophonie ?

• La Francophonie s'intéresse aux autres langues en promouvant la diversité linguistique dans son action.

[1] Louis Jean Calvet, « L'avenir des langues africaines en liaison avec les problèmes de développement » dans Isidore Ndaywel et Julien Kilanga Musinde, Mondialisation, cultures et développement, Paris, Maisonneuve et Larose, 2005, pp.229-236.

BDD-A25064 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:06:27 UTC)

• Cela donne l'impression que la Francophonie intègre en son sein les germes de sa propre destruction.

• Comment promouvoir le multilinguisme tout en consolidant la Francophonie ?

• La Francophonie s'intéresse aux autres langues en promouvant la diversité linguistique dans son action.

• Cela donne l'impression que la Francophonie intègre en son sein les germes de sa propre destruction.

B. Questionnement

• La Francophonie s'intéresse aux autres langues en promouvant la diversité linguistique dans son action.

• Cela donne l'impression que la Francophonie intègre en son sein les germes de sa propre destruction.

C. Et pourtant…

• La langue française n'est pas tombée sur une tabula rasa linguistique dans son expansion.

• La langue française cohabite d'autres langues dans l'espace francophone.

D. Quelques cas

• En France la réalité se pose avec la reconnaissance des langues régionales et la place à accorder aux langues d'immigration.

• Dans l'Union européenne, elle s'est imposée avec l'ouverture aux pays d'Europe Centrale et Orientale.

• Sur le Continent américain, il faut se référer au séminaire de Québec en 2002 et de Rio sur la gestion des langues dans la perspective de la création de la Zone de libre-échange américain.

• En Afrique, l'effort d'assumer la diversité linguistique s'offre comme une donnée au quotidien

E. Un défi

• Transformer le simple rapport de juxtaposition de langues en une relation dynamique pour davantage communiquer.

• Ce n'est donc pas tant le français en soi qui caractérise et détermine la Francophonie que sa coexistence avec d'autres langues.

• Le français doit compter de plus en plus avec les langues partenaires dans un contexte de multilinguisme.

F. Mais

• S'il n'est pas contrôler, le multilinguisme, par son dynamisme peut être une source de perturbation tant au niveau de la structure interne des langues en présence que sur le plan des rapports externes entre ces langues.

BDD-A25064 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:06:27 UTC)

• Il faut donc organiser le partenariat des langues par un aménagement linguistique qui ne peut découler que d'une volonté politique claire tenant compte de chaque situation.

• Organisé, le multilinguisme offre de meilleurs garantis à une solidarité assumée et aussi une assurance pour le français, élément de jonction entre les différents peuples, de rayonner dans la vie internationale.

2. La problématique de l'anglais et le partenariat des langues

– La gestion du multilinguisme et du partenariat des langues pour la consolidation de la Francophonie.

2.1. Le partenariat des langues

1. Partenariat ou cohabitation des langues : une question de définition[2]

Depuis quelques années, le concept de langues partenaires et plus généralement de partenariat linguistique a investi le discours francophone. Il a progressivement supplanté des expressions comme dialogue des langues, des cultures et des civilisations qui, aujourd'hui, semblent avoir fait leur temps. La précision sémantique est d'importance ici du fait de la multiplicité des termes couvrant les réalités sensiblement différentes, bien que se rapportant à la même réalité des langues en contact avec le français dans l'espace francophone.

Le mot partenaire évoque plusieurs définitions dont celle-ci : « Personne avec laquelle quelqu'un est allié » et du mot partenariat « association d'entreprises, d'institutions en vue de mener une action commune. » A cet égard, on parle d'accord de partenariat. En aucun cas, il n'est fait mention de langue à laquelle serait adjoint l'adjectif partenaire. C'est en 1995 que le syntagme « langues partenaires » est utilisé par le Président Abdou Diouf, ancien Secrétaire général de la Francophonie lors du Sommet de Cotonou, pour parler plus spécifiquement des langues africaines. Les conditions de partenariat sont d'abord la possibilité pour chaque partenaire de se faire connaître en tant que partenaire, ensuite l'échange et enfin le contrat prenant en compte les intérêts des uns et des autres.[3] La politique linguistique francophone fondée sur l'idée de la diversité linguistique, a fait prévaloir la notion de langues partenaires, avec lesquelles sont aménagées les relations de complémentarité et de coopération fonctionnelles, dans

[2] On peut avec intérêt lire les ouvrages de :
- Dorothée Rakotomalala, *Le partenariat des langues dans l'espace francophone : description, analyse et gestion*, préface de Robert Chaudenson, Institut de la Francophonie, 2005, 203 pages.
- Isidore Ndaywel e Nziem (éd.), *Les langues africaines et créoles face à leur avenir*, Paris, «Collection langues et développement », AIF, L'Harmattan, 2003.
- Robert Chaudenson et Louis Jean Calvet, *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, Paris « Collection langues et développement », AIF, L'Harmattan, 2001.
- Robert Chaudenson, *Français et créoles : du partenariat à des didactiques adaptées*, Paris, OIF, « Collection langues et développement », L'Harmattan, 2007.

[3] Amadou Touré, « Rapports langues africaines-langues partenaires », in *Bulletin d'information* N°001, Académie africaine des langues, décembre 2006, pp. 31-33.

BDD-A25064 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:06:27 UTC)

le respect des politiques linguistiques existantes. Dans sa version maximale, il existerait au moins trois sortes de langues partenaires du français :

– d'abord, des langues transcontinentales organisées en aires linguistiques avec lesquelles des alliances interlinguistiques sont possibles, comme l'arabe, le portugais, l'espagnol et l'anglais ;

– ensuite les langues écrites de l'espace francophone, qui sont dans un rapport de convivialité comme par exemple le bulgare ou le vietnamien ;

– enfin des langues africaines et créoles dont les efforts d'aménagement dépendent pour une large part de leur partenariat avec les anciennes langues coloniales, surtout le français pour l'espace francophone qui nous concerne particulièrement ici.

2. Les contours macrosociolinguistiques et microsociolinguistiques du partenariat des langues en Francophonie

Comment s'organise ce partenariat dans un contexte où se côtoient cohérence et contradiction suite au fond idéologue qui sous-tend souvent ce concept de partenariat du français et les autres langues avec lesquels il est en contact ?

En préconisant le partenariat linguistique, la Francophonie ne risque-t-elle pas d'introduire en son sein le germe de la destruction de son lien fondateur qu'est la langue française en proie à la diversification suite au contact avec d'autres langues ? Pendant longtemps, la langue française a été considérée comme un talent classique à acquérir. Mais le français longtemps privilégié, se trouve dans une situation de recul très net. La langue française, dans son expansion, n'est pas tombée sur une sorte de tabula rasa linguistique. En effet, dans l'espace francophone, elle cohabite avec d'autres langues avec lesquelles elle est en synergie pour maximiser la capacité de communication des locuteurs. Cette réalité existentielle se pose partout même si elle emprunte des accents différents.

En France, elle se pose avec la reconnaissance des langues régionales et l'interrogation sur la place à accorder aux langues d'immigration comme l'arabe.

Dans l'Union européenne, elle s'est imposée avec l'ouverture aux pays d'Europe Centrale et Orientale et la nécessité apparemment non programmée, d'accorder droit de cité à une multiplicité des langues de ces régions de l'Est.

Sur le continent américain, le problème a été mis sur le tapis lors du séminaire interaméricain tenu à Québec, en 2002 et celui tenu à Rio de Janeiro en 2006, précisément sur la gestion des langues, dans la perspective de l'échéance 2005 de la création de la zone de libre-échange américain.

En Afrique, l'effort d'assumer la diversité linguistique s'offre comme une donnée au quotidien. Chaque habitant du continent est censé parler plusieurs langues. Il apparaît donc qu'entre la convivialité et la guerre des langues, semble exister un éventail d'attitudes possibles entre langues, allant de l'indifférence apparente jusqu'à la guérilla linguistique, en passant par la tolérance mutuelle, la complémentarité tactique, la surveillance réciproque et tant d'autres situations d'amour-haine. En réalité le défi, c'est de parvenir à rationaliser ce sentiment diffus, de transformer le simple rapport de juxtaposition en une relation

BDD-A25064 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:06:27 UTC)

dynamique, pour davantage communiquer. Ce n'est donc pas tant le français en soi qui caractérise et détermine la Francophonie que sa coexistence avec d'autres langues. Le français devra compter de plus en plus avec les langues partenaires. Et donc l'intuition de la Francophonie d'assumer son multilinguisme par le biais du partenariat des langues est une option réaliste. Si elle s'était faite insensible à la situation des langues spécifiques d'Europe, d'Afrique, des Caraïbes et d'Asie-pacifique, elle se serait vidée du coup de son contenu puisqu'elle se retrouverait en contradiction flagrante avec son propre discours de solidarité avec le Sud. Organisation basée sur la solidarité linguistique, comptant parmi ses membres une large majorité des Etats du sud, africains pour la plupart, la Francophonie ne pouvait jouer à l'aveugle qui ne perçoit du paysage linguistique qui l'entoure, que la seule langue française et rien d'autre. Mais, s'il n'est pas contrôlé, le multilinguisme, par son dynamisme peut être source de perturbation tant au niveau de la structure interne des langues qu'à celui des rapports externes entre langues et locuteurs. En effet, le multilinguisme peut être aliénant ou enrichissant, conflictuel ou convivial, frustrant ou valorisant. Autant d'éléments qui mettent en exergue l'impact externe du contact des langues.

Sur le plan microsociolinguistique, l'impact des contacts des langues sur la structure internese manifeste par l'alternance codique qui est un phénomène particulier lié à la coexistence de plusieurs langues dans un contexte multilingue.

Dans le cadre de la valorisation de ces langues de l'espace francophone, en raison de leur importance et de leur complémentarité avec le français, la prise en compte de ces langues dans l'action de la Francophonie repose sur trois grandes motivations :

– politiquement, la Francophonie, prônant le respect de la diversité culturelle et linguistique, ne peut se permettre d'être indifférente à l'égard de ces langues multiples, vecteurs des cultures et des traditions, qui font partie de son paysage linguistique. Une attitude d'indifférence serait d'autant plus coupable, sinon fatale pour ces langues, que celles-ci, encore essentiellement orales, n'ont pu encore conquérir leur droit de cité dans l'environnement de l'écrit.

– sociologiquement, il s'agit de langues encore toujours utiles, intervenant encore dans la chaîne de communication. Elles constituent même le passage obligé pour communiquer avec les couches populaires. Situées en position de partenariat avec la langue française, elles rendent possible la maximisation de la circulation des idées, des produits culturels et des contenus éducationnels. Leur mise en valeur est aussi de nature à favoriser les velléités de démocratisation, en rendant possible la participation de toutes les couches sociales à la vie citoyenne (les campagnes électorales se déroulent le plus souvent en langues nationales).

– pédagogiquement, l'apprentissage d'une langue nouvelle passe par la maîtrise des structures linguistiques de la « langue maternelle ». Le mémorandum des ministres en charge de l'éducation, en marge des Etats généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone (Libreville,

BDD-A25064 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:06:27 UTC)

mars 2003), le souligne : *« la prise en compte des langues nationales dans le cursus d'enseignement est bénéfique pour le français et (…) que cette question ne peut être écartée dans toute réflexion portant sur l'enseignement du français dans l'ensemble des cycles de formation formelle et non formelle. »*

L'objectif recherché est le développement harmonisé du français et la modernisation des langues partenaires en vue de leur utilisation dans divers contextes, notamment l'éducation et d'autres situations socioculturelles.

La diversité linguistique est l'un des principes fondamentaux qui inspirent l'action de la Francophonie et permettent de consolider le rôle de la langue française et des langues partenaires en tant que vecteurs d'expression des créateurs, de développement, d'éducation, de formation et d'information, de communication de l'espace francophone.

Afin d'associer tous ses partenaires à une meilleure gestion de la diversité linguistique, la Francophonie a mis en place un dispositif dans lequel les interventions en matière d'aménagement linguistique sont structurées en réseaux.

La mise en place de ce dispositif s'inscrit dans la volonté de la Francophonie de resserrement structurel et de gain d'efficacité. Les réseaux mis en place sont spécifiques dans leur champ de compétence, mais complémentaires parce que reliés entre eux du point de vue structurel. Enfin ces réseaux ne regroupent pas uniquement des chercheurs et experts mais abritent aussi d'autres expertises, celle de terrain comme celles des institutions politiques et administratives. Il s'agit de réseaux de coopération et de travail sur le terrain.

Comme groupe de réflexion, d'expertise, d'orientation et d'appui aux opérations de terrain, ils concrétisent la politique de coopération linguistique, le principe de gestion unifiée de la diversité linguistique et de la promotion du multilinguisme. Ils se veulent par conséquent être des espaces d'élaboration des stratégies les plus efficientes possibles pour faciliter dans la Francophonie la convivialité et le partenariat des langues et pour organiser le dialogue avec les autres ensembles linguistiques. Ils sont constitués des opérateurs de la Francophonie qui s'occupent des questions de langues, des délégués des institutions régionales ou nationales de politique et des personnalités francophones du domaine linguistique.

2.2. Multilinguisme non contrôlé : un défi pour la Francophonie

- S'il n'est pas contrôlé, le multilinguisme, par son dynamisme peut être une source de perturbation tant au niveau de la structure interne des langues en présence que sur le plan des rapports externes entre ces langues.
- Il faut donc organiser le partenariat des langues par un aménagement linguistique qui ne peut découler que d'une volonté politique claire tenant compte de chaque situation.
- Organisé, le multilinguisme offre de meilleurs garantis à une solidarité assumée et aussi une assurance pour le français, élément de jonction entre les différents peuples, de rayonner dans la vie internationale.

BDD-A25064 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:06:27 UTC)

2.3. Politique intégrée de la langue française : une voie de solution ?

1. Renforcer la place et le rayonnement du français sur la scène internationale

• Assurer le maintien du multilinguisme dans les organisations internationales en concertation avec d'autres grands espaces linguistiques ;

• Renforcer l'usage du français en tant que langue de diplomatie, en particulier des organisations politiques internationales ou régionales (onusiennes, européennes, africaines), selon les principes définis dans le Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales ;

• Améliorer à l'échelle internationale, la place de la langue française dans la communication scientifique, technique et à caractère professionnel, y compris en favorisant les travaux de traduction.

2. Relever le défi politique du multilinguisme

• Valoriser les intérêts que la langue française partage avec les autres grands espaces linguistiques pour mettre en œuvre une coopération en faveur du multilinguisme fondée sur la réciprocité ;

• Généraliser l'apprentissage de plusieurs langues étrangères dans les systèmes éducatifs ;

• Préserver la diversité linguistique de l'espace francophone inscrite dans la coexistence harmonieuse du français avec les langues partenaires.

3. Adapter l'action multilatérale aux contextes linguistiques régionaux et nationaux

• Préserver la place du français dans les systèmes éducatifs des pays dans lesquels il est langue officielle, co-officielle ou d'enseignement et s'assurer de sa présence dans l'offre linguistique des autres pays, y compris hors de l'espace francophone institutionnel ;

• Définir en accord avec les Etats et gouvernements membres des projets francophones de portée régionale ;

• Valoriser l'évolution de la norme linguistique dans les différents espaces géographiques francophones de manière à ce qu'elle prenne en compte les apports nationaux ou régionaux.

4. Consolider le français comme langue d'accès au savoir pour tous

• Assurer un enseignement de qualité en français et de langue française à tous les niveaux, et pour tous, y compris les femmes et les filles conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement ;

• Reconnaître le continent africain comme zone prioritaire de toute action en faveur de la promotion et de l'enseignement du français, dans le respect des langues partenaires ;

• Favoriser l'accès au savoir en français, en particulier par la réduction de la fracture numérique, le transfert de connaissances et de technologies ;

BDD-A25064 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:06:27 UTC)

• Assurer la diffusion du savoir francophone, notamment par l'intermédiaire de la traduction.

5.Mettre en valeur l'apport de la langue française au développement économique

• Faire en sorte que la langue française soit un atout pour l'insertion professionnelle des jeunes ;

• Valoriser la langue française dans le monde de l'entreprise et du travail en général ;

• Faciliter aux pays du Sud l'accès en français à la coopération et aux ressources financières internationales.

6. Valoriser l'usage de la langue française

• Renforcer tous les médias francophones et assurer l'accès de TV5 Monde à toutes les populations ;

• Faire de l'action culturelle et de la politique éducative des vecteurs de la politique de compétitivité linguistique afin de combattre les perceptions déformantes à l'égard du français ;

• Assurer la présence du français dans les programmes audiovisuels, populaires, intéressant des pans larges de la population et en particulier les jeunes publics ;

• Mobiliser les médias francophones pour une meilleure communication à destination des grands publics sur les actions et manifestations de la Francophonie.

7.Une Francophonie en action pour la langue française

• 5e langue la plus parlée avec 220 millions de locuteurs présents sur les cinq continents ;

• Langue officielle ou co-officielledans 32 États et gouvernements ;

• Langue principale d'enseignement d'une vingtaine de pays ;

• 116 millions d'apprenants dans le monde et 2e langue étrangère de l'Union européenne.

Consciente des enjeux vitaux pour l'avenir du français, la Francophonie souhaite se donner les moyens de renforcer la position du français sur la scène internationale à l'horizon 2050 pour qu'elle conserve les atouts qui, aujourd'hui, lui confèrent un statut, des fonctions et un réel pouvoir d'influence.

• Langue officielle et de travail dans la plupart des organisations internationales ;

• 782 établissements d'enseignement supérieur dans 98 pays membres de l'Agence universitaire de la Francophonie ;

• TV5 Monde, 2e réseau mondial de télévision présent dans 200 pays ;

• 900000 professeurs de français dans le monde.

BDD-A25064 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:06:27 UTC)

Conclusion

Comme on peut bien le voir, la langue française qui constitue le lien fondateur de la Francophonie n'est pas tombée sur une tabula rasa linguistique. Elle coexiste avec d'autres langues de l'espace francophone avec lesquelles, elle entretient divers types de rapports.

La Francophonie, pour consolider le partenariat du français avec ces différentes langues, doit à court et à moyen terme les aider à avoir accès à l'environnement lettré et numérique et à enrichir leurs registres lexicaux, grâce à des terminologies spécialisées, pour les rendre capables de servir pleinement d'instruments de communication, en complément du français. Ses actions dans le domaine des langues devraient ainsi être axées sur les approches linguistiques, informatiques et politiques[4].

Les études linguistiques de base doivent être poursuivies même si l'on dispose déjà d'informations techniques sur la fonctionnalité des langues du fait des études antérieures. Un certain nombre de préalables reste à résoudre, notamment la question de l'orthographe de ces langues trop souvent confondues avec la transcription phonétique et si possible celle de standardisation pour que toutes ces langues soient lisibles par tous. Il faut poursuivre l'élaboration des documents de référence et la réalisation d'une collection de dictionnaires plurilingues et la production d'outils didactiques.

L'effort d'établissement des lexiques spécialisés entamés dans le cadre du réseau de néologie et de terminologie et poursuivis par le réseau francophone d'aménagement linguistique (RIFAL) et de production d'outils didactiques notamment d'une collection de dictionnaires trilingues. Pour parvenir à une harmonisation de l'alphabet, il est possible de partir des travaux de B. Heine et Nurse[5] en se référant aux trois grands phylums sur les quatre avec le concours des experts africanistes spécialisés sur les langues des familles Niger-Congo, Nilo-saharien et afro-asiatique[6].

Il faut poursuivre le traitement informatique de ces langues pour combler les effets de la fracture numérique entre le Nord et le Sud.

Pour l'encodage, il faut une mise en place des synergies internes pour la numérisation et la création des sites en langues partenaires, localisation de logiciels de base en langues africaines et la participation aux rencontres des logiciels libres pour assurer la présence des langues partenaires auprès de la communauté des logiciels libres.

[4] Voir Julien Kilanga Musinde, *Rapport de mission à Bamako* (du 5 au 7 mai 2005), après la participation à la rencontre consultative préparatoire au séminaire sur le partenariat entre l'africanophonie, l'anglophonie, la Francophonie, l'hispanophonie et la réunion thématique de l'UNESCO pour le Sommet mondial de la Société de l'information sur le thème « Multilinguisme pour la diversité culturelle et la participation de tous dans le cyberespace ».

[5] B. Heine et D. Nurse, 2004, *Les langues africaines*, Paris, Karthala.

[6] Voir aussi Maxime Sommé, 2005-2006, *Pari sur la diversité culturelle et linguistique. Assurer le rayonnement du français en valorisant les langues africaines et créoles dans l'espace francophone*, Paris.

BDD-A25064 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:06:27 UTC)

Tout en respectant la souveraineté des Etats, avec le concours des réseaux, il faut continuer à accompagner les Etats qui le demandent explicitement afin qu'ils puissent se doter des politiques linguistiques appropriées.

C'est pour assurer l'appui à toutes ces actions que la Francophonie a mis le dispositif de gestion de la diversité linguistique pour la mise en œuvre des projets d'actions de coopération linguistique qui soutient les efforts d'aménagement des langues partenaires.

Bibliographie sélective :

CALVET, L. J. (2005), « L'avenir des langues africaines en liaison avec les problèmes de développement », in KILANGA, J. et NDAYWEL, I. (dir.), *Mondialisation, cultures et développement*, Paris, Maisonneuve et Larousse, pp. 229-236.

KILANGA, J. (2009), *Langue française en Francophonie*, Paris, L'Harmattan.

OIF, « Politique linguistique intégrée de promotion de la langue française », in *Le français: une langue d'aujourd'hui et demain*, Paris, OIF, pp. 2-10.

TOURE, A. (2006), « Rapports langue française et langue africaines langues- partenaires » in *Bulletin d'information* No.001, Académie africaine des langues, pp. 31-33.

BDD-A25064 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:06:27 UTC)